

Cette enquête publique concerne le projet d'extension du cimetière de Blancpignon sur la forêt du Pignada. Pour cela, la municipalité d'Anglet propose d'annuler toutes les protections sur les parcelles destinées à l'extension du cimetière, amputant ainsi la forêt du Pignada de 1,7 hectare, lesquels font partie de la zone de protection du captage pour l'eau potable de la commune.

L'association Bizi! s'oppose fermement à ce projet d'extension, tout en affirmant l'importance d'accueillir les défunts sur la commune dans des conditions de dignité.

Cette forêt bénéficie du régime forestier public qui garantit la pérennité de son état boisé, elle est classée EBC au PLU, (espace boisé classé). Conscients des tensions existantes sur le foncier constructible sur le BAB, nous partons du principe que les besoins d'extension des cimetières d'Anglet ne sauraient pour autant constituer une opportunité d'en réduire la surface boisée et d'augmenter le taux d'artificialisation des sols du BAB. A titre de rappel, la forêt du Pignada a été durement touchée en 2020 par un incendie qui a détruit 30% de sa surface totale. Tout projet de réduction supplémentaire de la surface du massif du Pignada nous semble donc irresponsable, et en contradiction avec la loi "Climat et résilience", qui pose l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050.

Dans le projet, le nombre d'arbres replantés apparaît bien modeste au vu de la gravité du déclassement des parcelles forestières publiques concernées (environ 30 % de plus). La plantation d'arbres d'ornement dans un cimetière ne correspond pas aux règles de compensation prévues par les textes réglementaires relatifs au défrichement. Les parcelles forestières constituent un « écosystème forestier » et c'est bien un écosystème forestier qu'il convient de reconstituer en compensation. Pas une simple plantation d'arbres. Or le cimetière ne sera jamais un écosystème forestier.

Par ailleurs, la zone concernée fait partie du périmètre de protection du captage d'eau potable de la commune. La capacité des espaces forestiers à filtrer l'eau de pluie, les pollutions physiques, les pollutions aériennes est reconnue comme très efficace et gratuite. Demain cette efficacité aura disparu, du moins pour les 1,7 ha qui vont être défrichés, ce qui est regrettable pour la protection de la qualité de l'eau potable sur la commune.

L'extension des cimetières de la commune est un sujet qui est sur la table depuis plus de 10 ans. L'inaction politique ne saurait justifier de réduire les solutions possibles à la seule préemption du massif forestier. D'autres solutions existent, comme l'acquisition de terrains déjà artificialisés (largement utilisée pour les projets immobiliers) ou d'utiliser les techniques des murs funéraires avec enfeus. D'autres associations angloises ont largement développé des propositions de solutions alternatives.

Ce projet de destruction progressive d'une partie du massif du Pignada doit donc être abandonné. Bizi! s'oppose donc à ce projet et demande au Maire d'Anglet d'étudier d'autres solutions pour répondre à la nécessité d'accueillir dignement les personnes défuntées sur la commune, sans hypothéquer davantage la fragilité de la nécessaire transition écologique à mener sans relâche.